

Groupe de liaison INSPIRE

Réunion du 13 mars 2009

Membres présents

Lydie VINSONNEAU	Géobretagne (Région Bretagne) et AITF	lydie.vinsonneau@region-bretagne.fr
Marie-Louise ZAMBON	IGN	marie-Louise.zambon@ign.fr
Marc LEOBET	CNIG	marc.leobet@cnig.gouv.fr
Philippe SANTONI	Météo-France	philippe.santoni@meteo.fr
Christine MENGUS	Météo-France	christine.mangus@meteo.fr
François CHIRIÉ	IGN	francois.chirie@ign.fr
Michel LE QUENTREC	MEEDDAT/CGEDD	michel.lequentrec@developpement-durable.gouv.fr
Patrick DOUSSEAUD	La Poste	patrick.dousseaud@laposte.fr
René LALEMENT	ONEMA	rene.lalement@onema.fr
Dimitri MEUNIER	SANDRE	d.meunier@oieau.fr

Prochaine réunion du groupe de liaison: jeudi 28 mai à 10h, lieu à préciser

Ordre du jour

- Point sur l'avancement des travaux au niveau européen (Marie-Louise Zambon).
- Retour sur les commentaires sur les projets de spécifications de l'annexe I.
- Retour sur les commentaires sur le projet de règle sur le partage des données.
- Point sur le GT Interopérabilité
- point sur la consultation lancée le 27.02.09 sur les services de transformation (de coordonnées) et de téléchargement.
- point rapide sur le calendrier de la transposition
- point rapide sur la saisine par le SG du CNIG du Forum OGC France d'une analyse SOAP/HTTP.

Principales conclusions :

- lors des consultations futures, organiser un séminaire de mise en commune des lectures ;
 - organiser en septembre un séminaire d'information sur les spécifications, à partir des résultats du GT Interopérabilité du CNIG et de la consultation sur le dernier projet de spécification ;
 - réunir, avant l'été, experts français, MAP & MEEDDAT, SGAE et SG du CNIG.
 - Activer le SGAE sur les suites de l'actuelle feuille de route de la Commission (Action : M. Le Quentrec)
-

La présence de nouveaux participants (Géobretagne, ONEMA, SANDRE) est saluée.

Marie-Louise ZAMBON présente l'**avancement des travaux**, notamment deux diapositives relatives à la consultation en cours sur les services en réseau. Se reporter à sa présentation pour les détails. Quelques points saillants : les délais, trop courts, sont contestés. Ce pilotage par les délais au détriment de la qualité est considéré comme insupportable. Un Atelier (Workshop) se tiendra fin avril avec certains SDIC invités par la Commission. L'ensemble des commentaires et des réponses seront publiés. Un vote du Comité est prévisible à l'automne (ce qui, avec les délais de traduction dans les 23 langues européennes, conduirait à un retard d'un an ?) sur l'ensemble des spécifications de l'annexe I. Vue l'ampleur des questions et des sujets, une revue informelle est envisagée avant la réunion du Comité.

Services de transformation : les règles ne concernent pas seulement les transformations de coordonnées. Mais, s'il impose un cadre juridique, il n'existe pas encore d'état de l'art en la matière. Cela explique que le guide de mise en œuvre des services de transformation ne traite, dans un premier temps, que des transformations de coordonnées. Les règles actuelles ne paraissent pas devoir poser de grave problème.

A venir : règles de mise en œuvre des services d'appel de services.

R. Lalement précise que, dans le domaine de l'eau, la Commission impose plutôt des schémas XML et il faut faire de l'ingénierie inverse pour retrouver la modélisation. INSPIRE procède de la façon inverse. La directive étant d'un rang juridique supérieur aux spécifications de WISE, le système d'information sur l'eau devra évoluer.

Enfin, M.-L. Zambon attire l'attention du Groupe sur le fait que les spécifications devraient être beaucoup moins contraignantes pour les thèmes de l'annexe III. La relecture des articles 7 et 8 montre en effet un écart important dans les exigences.

Le problème de l'accès à l'information (en français), et donc de la participation la plus large des SDIC, est soulevé. Il est convenu d'organiser, lors des prochaines consultations, un séminaire de présentation des documents. Il serait animé sur le principe « ceux qui ont lu présentent aux autres », avec l'appui des experts INSPIRE français, et ouvert aux SDIC et LMO. Un intérêt supplémentaire sera d'alimenter les échanges inter-thématiques, dont on a vu à l'occasion des spécifications de l'annexe I qu'ils étaient nombreux et difficiles à évaluer.

Il est également convenu d'organiser en septembre un séminaire ponctuel qui permettra de restituer les résultats du GT Interopérabilité du CNIG et de présenter les dernières versions des projets de spécification de l'Annexe I.

Quelle organisation pour la suite, notamment les spécifications des annexes II & III ? (cf Présentation MLZambon) : La Commission européenne envisage diverses hypothèses. Les participants pensent qu'il ne faut pas laisser la Commission décider seule. **Activer le SGAE** (Action : les représentants de la France au Comité).

L'AFNOR se propose de réunir un groupe français de la normalisation sur l'information géographique, sur la mise à jour des normes ISO par le CEN. P. Dousseaud explique que la Poste apporte un fort soutien financier à cette initiative, mais d'autres doivent venir : la Poste n'a pas de prétention de leadership sur le sujet.

Point sur la transposition : en l'absence d'éléments nouveaux, il devient probable que la loi de transposition ne sera pas inscrite à la session parlementaire du printemps. Il n'y a pas d'information sur le calendrier des décrets.

Point sur la saisine du Forum OGC France sur SOAP : les membres du Forum ont accepté d'instruire la demande du CNIG. Une réunion a eu lieu le 5 mars à l'IGN. Le CR est en cours de validation, mais M. Leobet en cite les principales conclusions : même si le JRC fait pression sur l'emploi de SOAP, celui-ci devrait rester au rang des recommandations (ie. facultatif). Il n'y a pas de menace à ce stade. Le groupe ad hoc du Forum a été d'un consensus complet sur l'absence de raison de trancher entre SOAP et REST.

Conférence INSPIRE 2009 (Rotterdam, 15/19 juin) : l'IGN présentera un test en commun de covisualisation sur les géoportails avec son homologue espagnol. Le SG du CNIG présentera un article sur la situation française.

Relation avec les experts : il est convenu de renforcer les liens entre les experts français et les représentants de la France au Comité, sous la forme d'une réunion avec les experts, les deux ministères tête de file, le SGAE et le CNIG. Elle se tiendra avant l'été.

Point sur le GT Interopérabilité : Le GT a atteint les limites du bénévolat/volontariat, la gestion des priorités des uns et des autres ayant fait dériver les délais. En même temps, on constate une forte adhésion des acteurs et aucune défection.

On a dépassé la date limite pour retourner les rapports, le JRC a indiqué qu'il lirait attentivement ce qui serait livré.

Bilan de la phase 1 : transformation des données : la traduction des données du scénario prévu sur Pays-de-Loire à partir de services web (WFS) a posé des difficultés (traitement mais surtout compréhension des spécifications). L'obtention de données conformes aux spécifications a été atteinte (Géosignal). IGN avance également sur les tests de transformation, a d'ailleurs pu envoyer ses rapports de test à la Commission et peut fournir des données conformes pour la suite. Phase 2 : jouer le scénario (préparation au suivi d'une pollution en rivière) en DIREN.

L'objectif est d'alimenter la Commission avec les deux rapports successivement. Fin projet : juin 2009.

Premières conclusions : à partir de données normalisées, la transformation est accessible, la moulinette informatique existe. Avec les données hétérogènes habituellement présentes dans la vraie vie, ce sera beaucoup plus difficile. Questions sur le retour sur investissement pour un lot de données particulier...